

Plus que jamais, en avant les revendications !

Communiqué de l'UD FO 94

Les résultats du 2ème tour des élections législatives du 7 juillet ont, pour la 3ème fois consécutive en à peine un mois, confirmé la déroute du président de la République et le profond rejet de la politique antisociale des gouvernements successifs et de leurs contre-réformes attaquant services publics et droits des travailleurs.

Pour l'Union Départementale FO 94, il est important d'entendre le message issu de cette mobilisation démocratique des citoyens qui, au-delà d'exprimer leur attachement aux valeurs républicaines, ont clairement signifié aux futurs gouvernants du pays quels qu'ils soient, qu'ils devront urgemment prendre en compte les attentes et revendications des citoyennes et citoyens, notamment les salariés et retraités qui exigent des mesures concrètes pour lutter contre l'explosion des inégalités.

La position de notre organisation syndicale est claire et constante : indépendance absolue du syndicat vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou des groupements politiques et attachement à la charte d'Amiens, fondement du syndicalisme libre et indépendant qui place l'action du syndicat en dehors de toute emprise politique. C'est pourquoi, une fois de plus, nous n'avons donné aucune consigne de vote à l'occasion du 2ème tour des élections législatives et que nous ne participerons, ni ne soutiendrons aucune coalition politique ayant vocation à gouverner le pays. FO est un syndicat, pas un parti, et le restera.

A tous les députés qui viennent d'être élus, nous rappelons donc les revendications que nous continuerons à porter et à défendre sans relâche ; ceci **quel que soit le ou les partis politiques qui gouverneront, afin que les revendications des travailleurs soient rapidement entendues :**

- l'augmentation générale des salaires, de la valeur du point d'indice, des minimas sociaux et des pensions. Rétablissement de l'échelle mobile des salaires ;
- l'abrogation de la réforme des retraites Macron Borne ;
- la défense de la sécurité sociale (assurance maladie, assurance vieillesse, allocations familiales, ...) sur ses bases fondatrices de 1945, financée par les cotisations (salaire différé) ; le rétablissement des accueils physiques des CAF, CPAM, URSSAF ;
- l'abandon du projet de réforme de l'assurance chômage qui vient d'être suspendu pour un mois ;
- l'abrogation de la « loi immigration », loi de stigmatisation des travailleurs immigrés et de leurs enfants et de remise en cause de leurs droits ;
- le retrait du projet de loi Guérini détruisant la fonction publique et le statut de fonctionnaire ; maintien des services publics de proximité, arrêt des fermetures de bureaux de postes, de centres des impôts...
- la défense de l'hôpital : arrêt des fermetures de lits et des fusions, embauche massive de personnels ;
- la défense de l'École publique : abrogation de l'arrêté du 15 mars 2024 et de la note de service du 18 mars instaurant groupes de niveau et « Choc des savoirs » dans les collèges ; annulation des 156 fermetures de classes prévues dans le département ; ouverture de toutes les classes et postes demandés par les écoles ;
- Non à la guerre et à « l'économie de guerre » : l'UD FO 94 s'inscrit totalement dans la position de la confédération Force Ouvrière « *pain paix liberté* ». Pas un euro pas une arme pour la guerre : l'argent doit être consacré aux services publics, à la satisfaction des droits sociaux, pas à l'économie de guerre.

Face au PDG d'Aéroport de Paris, qui justifie son refus d'attribuer une prime homogène pour l'ensemble du personnel d'ADP parce qu'il craint « l'effet contagieux chez les sous-traitants », les syndicats d'ADP FO, CGT, CFDT, UNSA et CFE-CGC appellent à la grève dans l'unité le 17 juillet pour une gratification homogène pour l'ensemble du personnel, pour tous les salariés ; un plan d'embauche massif de 1000 postes ; l'arrêt des dégradations des conditions de travail notamment en garantissant la pose des congés principaux et secondaires.

Ils ont raison ! Pour l'Union Départementale FO 94, pas de trêve ! L'heure est plus que jamais à la mobilisation pour obtenir satisfaction sur les revendications urgentes de tous les salariés !

Créteil, le 10 juillet 2024